

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU BUREAU DE LA METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

Séance du 4 juin 2021

Madame Martine VASSAL, Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 32 membres.

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Martial ALVAREZ - Christian AMIRATY - Philippe ARDHUIN - Gérard BRAMOULLÉ - Emmanuelle CHARAFE - Gaby CHARROUX - Georges CRISTIANI - Olivier FREGEAC - Daniel GAGNON - David GALTIER - Roland GIBERTI - Philippe GINOUX - Jean-Pascal GOURNES - Nicolas ISNARD - Sophie JOISSAINS - Didier KHELFA - Eric LE DISSÈS - Arnaud MERCIER - Danielle MILON - Véronique MIQUELLY - Pascal MONTECOT - Roland MOUREN - Didier PARAKIAN - Catherine PILA - Henri PONS - Didier REAULT - Georges ROSSO - Michel ROUX - Martine VASSAL - Amapola VENTRON - Yves VIDAL - David YTIER.

Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

François BERNARDINI représenté par Yves VIDAL - Christian BURLE représenté par Roland GIBERTI - Gérard GAZAY représenté par Danielle MILON - Maryse JOISSAINS MASINI représentée par Sophie JOISSAINS - Serge PEROTTINO représenté par Véronique MIQUELLY.

Madame la Présidente a proposé au Bureau de la Métropole d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

IVIS 003-9962/21/BM

■ Attribution d'une subvention à Aix-Marseille Université pour le soutien à l'entrepreneuriat étudiant, Pôle PEPITE Provence, et à l'insertion professionnelle, Semaine AMU Entreprises - Approbation d'une convention

MET 21/19285/BM

Madame la Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Bureau de la Métropole le rapport suivant :

Les actions portées par le Pôle Étudiants Pour l'Innovation, le Transfert et l'Entrepreneuriat (PÉPITE) Provence et la Semaine AMU Entreprise (SAE) répondent aux grandes orientations métropolitaines en matière d'Enseignement Supérieur et de Recherche (ESR) en s'inscrivant dans la promotion de l'entrepreneuriat étudiant, de l'innovation et de l'insertion professionnelle, renforçant ainsi le lien entre ESR et l'écosystème de la création d'entreprise.

PEPITE Provence, labellisé par le Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation depuis 2014, coordonné par Aix-Marseille Université (AMU) en association avec l'Université d'Avignon (UA), Sciences-Po Aix, Centrale Marseille, le Rectorat d'Aix-Marseille, l'École Nationale Supérieure d'Arts et Métiers (ENSAM) et l'Ecole des Mines de St Etienne (ISMIN) est le pôle de référence pour sensibiliser, initier et accompagner les jeunes dans leur envie d'entreprendre.

Depuis 7 ans, PEPITE Provence propose aux étudiants de tous niveaux et filières confondues la possibilité de découvrir l'entrepreneuriat de développer une idée ou un projet d'entreprise pendant ses études et d'acquérir ainsi de nouvelles compétences.

PEPITE est également un lieu dédié à l'entrepreneuriat étudiant, à l'innovation et à la créativité au sein du CUBE sur le campus Schuman à Aix en Provence. De nouveaux espaces seront ouverts prochainement à la Cité de l'Innovation et des Savoirs : Marseille, sur le site de Gardanne de l'Ecole des Mines de St Etienne.

Le programme PEPITE se déploie autour de quatre axes :

Signé le 4 Juin 2021
Reçu au Contrôle de légalité le 11 juin 2021

➤ Informer :

PEPITE organise à chaque rentrée universitaire une présentation de son programme au travers d'un « Road show » auprès des étudiants d'AMU et des établissements partenaires, et participe aux grands salons et évènements du territoire (Métierrama, salon des masters, salon de l'étudiant, Delta Festival, Rencontres économiques...).

➤ Sensibiliser à travers des évènements tels que :

- 36h chrono : passer de l'idée au projet d'entreprise en équipe mixte et pluridisciplinaire
- Entrepreneur 1 jour : passer une journée avec un chef d'entreprise pour découvrir la réalité du métier de chef d'entreprise
- Idéesfricheurs : répondre aux défis d'une grande entreprise en s'initiant aux techniques de créativité, en équipe mixte et pluridisciplinaire
- WEI3 de l'IAE, weekend d'intégration entrepreneurial pour les étudiants en Master 1
- Le hackathon organisé par le master 2 les sciences cognitives
- JITCAM : weekend de sensibilisation à l'entrepreneuriat à l'ENSAM
- Innov'aktion : 3 jours pour créer un produit ou un service à l'ISMIN
- Entrepreneurship au féminin, leadership de demain à l'ISMIN
- MOC Maker Original Challenge à l'Ecole Centrale Marseille....

➤ Former à l'esprit d'entreprendre et développer les compétences entrepreneuriales :

- Mise en place d'un bonus créativité et entrepreneuriat à Aix-Marseille Université (Il s'agit de valoriser la participation à des évènements développant l'esprit d'entreprendre au travers d'un bonus allant jusqu'à 0,5 points sur la moyenne générale de l'étudiant.
- Mise en place d'un visa entrepreneuriat à l'École des Mines de St Etienne
- Intégration de modules entrepreneuriat au sein des filières des différentes composantes d'Aix-Marseille Université et des établissements partenaires Centrale Marseille, Mines de ST Etienne....

➤ Accompagner avec un outil dédié, le statut d'étudiant entrepreneur :

- Accompagnement individuel de 20 heures par projet
- 10 heures avec l'appui d'un tuteur pédagogique
- 10 heures avec l'appui d'un tuteur professionnel (issu d'une structure d'accompagnement à la création d'entreprise)
- 1 formation diplômante sur la création d'entreprise de 42 heures
- Accès aux espaces de coworking PEPITE.
- Possibilité pour les étudiants de substituer leur stage par leur projet entrepreneurial
- Possibilité pour les jeunes diplômés de conserver leur statut social d'étudiant et les avantages associés

Quelques chiffres clés :

- 17 000 étudiants sensibilisés en 2020.
- 6 800 étudiants ont suivi un module de sensibilisation à l'entrepreneuriat en 2020.
- 304 étudiants ont valorisé dans leur parcours d'étude une formation PEPITE en 2020.
- 176 étudiants entrepreneurs ont été accompagnés par PEPITE PROVENCE depuis sa création.
- 80 entreprises ont été créées depuis 2014 dont 49 sont encore actives en fin 2020.
- 12 M€ de chiffre d'affaires généré par les entreprises créées par les pépites avec 64 emplois créés.

Les perspectives 2021-2022 :

PEPITE PROVENCE a été lauréat en 2020 de l'appel à projet « Esprit d'entreprendre » lancé par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et de l'Innovation qui vise à mobiliser un maximum d'établissements d'enseignement supérieur afin qu'ils réussissent, avec leurs partenaires sur le territoire, un passage à l'échelle significatif en nombre d'étudiants sensibilisés et initiés à l'entrepreneuriat. PEPITE PROVENCE affiche d'ici 2025 de 100% d'étudiants sensibilisés, 15% d'étudiants formés et 150 étudiants entrepreneurs accompagnés par an.

Il s'agit pour PEPITE PROVENCE de mutualiser et renforcer ses actions de sensibilisations, de formation et d'accompagnement, de développer des programmes innovants en faveur des jeunes chercheurs notamment, de structurer sa capacité d'agir sur le territoire.

« Synergie AMU Entreprises » (ex Semaine AMU Entreprises) :

La Semaine AMU Entreprises représente un moment phare de l'activité annuelle de l'Université d'Aix-Marseille. Pour cette 8^{ème} édition, il est proposé un format original pour la SAE qui devient « Synergies AMU Entreprises » : elle se décline en un temps fort le 8 octobre 2021 et des évènements organisés tout au long de l'année. A cette occasion, sera lancé un nouveau concept, le « label SAE », attribué aux évènements conjoints AMU/Entreprises dans le but d'accroître la visibilité des actions et de les valoriser.

Cette année la journée SAE sera organisée au Palais des congrès du Parc Chanot à Marseille, lieu emblématique de l'activité économique du territoire.

Lors de cette journée, les enseignants-chercheurs, porteurs de projets, les directions d'AMU, le Service de la Formation Professionnelle continue, le Service Universitaire d'Information et d'Orientation (SUOI), PEPITE Provence, des étudiants pour l'accueil et l'orientation seront mobilisés.

Les thèmes abordés lors de cette journée sont les suivants :

- Inclusion des étudiants Asperger de la formation à l'insertion professionnelle
- Les rendez-vous de la Formation Continue
- L'Alternance, la relance par compétences
- Innovation et Entrepreneuriat
- RSE : Quelles actions pour promouvoir l'égalité femmes-hommes ?
- Table ronde thématique : « AMU acteur de la relance »

Le Forum Stages/Alternance fait partie de la SAE depuis la 8^{ème} édition et constitue un rendez-vous incontournable pour les étudiants qui cherchent un stage intégré à leur cursus. Ils ont l'opportunité de rencontrer des recruteurs et de tisser un réseau professionnel, ainsi que de bénéficier de conseils sur leur recherche de stage et sur la conduite d'entretien. Cette année le forum sera élargi aux offres d'alternance afin de toucher ce public d'étudiants également.

L'Espace PEPITE Provence permettra aux étudiants entrepreneurs d'exposer leurs produits et services. La Cité de l'Innovation et des Savoirs Aix Marseille (CISAM) présentera son rôle dans l'écosystème entrepreneurial.

Cet évènement gagne d'année en année une audience importante tant en interne, auprès des étudiants et des enseignant-chercheurs, qu'à l'extérieur, auprès des entreprises et des médias : 900 étudiants sont attendus et plus de 35 entreprises présentes. La Métropole soutient cette action depuis 2015.

Tableau récapitulatif des subventions accordées pour les 2 actions précitées :

Organisateur	Action et Evènement	Date	Subvention N-1	Subvention demandée	Budget prévisionnel Co financeurs	Montant proposé
AMU 2021_01062	POLE PEPITE PROVENCE	Année 2021	N-1 :	40 000€	337 400 € Co-financeurs : Etat : 137 900 € Région : 84 500 € Département : 20 000 € Ville Marseille : 5 000 € Autres établissements publics : 12 130 € Fonds privés : 37 870 €	40 000 € Soit 11,86% Du budget prévisionnel
AMU 2021_01064	Semaine AMU Entreprises - « Synergie AMU Entreprises »	Année 2021	N-1 : 12 000 € N-2 : 10 000 €	12 000 €	55 002,38 € Co-financeurs Etat : 28 002,38 : € Département : 12 000 € Ville Marseille : 3 000 €	12 000 € Soit 21,82 % Du budget prévisionnel

Après instruction, il est proposé au Bureau de la Métropole d'attribuer une subvention d'un montant de 52 000 € décomposé comme suit : 40 000€ pour le soutien au Pôle Étudiants Pour l'Innovation, le Transfert

Signé le 4 Juin 2021
Reçu au Contrôle de légalité le 11 juin 2021

et l'Entrepreneuriat (PÉPITE) et 12 000€ pour la Semaine AMU Entreprises nouvellement « Synergie AMU Entreprises » et d'approuver la convention afférente.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Bureau de la Métropole de prendre la délibération ci-après :

Le Bureau de la Métropole Aix-Marseille-Provence,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- La loi n° 2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;
- La loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;
- Le décret n° 2001-495 du 6 juin 2001 pris pour l'application de l'article 10 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 et relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques ;
- La délibération n° FBPA 029-8299/20/CM du Conseil de la Métropole du 31 juillet 2020 portant adoption du règlement budgétaire et financier ;
- La délibération n° HN 001-8073/20/CM du Conseil de la Métropole du 17 juillet 2020 portant délégation de compétences du Conseil au Bureau de la Métropole.

Oui le rapport ci-dessus,

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Délibère

Article 1 :

Est attribuée une subvention de fonctionnement au profit d'Aix-Marseille Université pour le soutien à l'entrepreneuriat étudiant, Pôle PEPITE Provence, et à l'insertion professionnelle, Semaine AMU Entreprises, pour un montant total de 52 000 euros au titre de l'exercice 2021.

Article 2 :

Est approuvée la convention financière, ci-annexée conclue avec Aix-Marseille Université.

Article 3 :

Madame la Présidente de la Métropole, ou son représentant, est autorisé à signer cette convention.

Article 4 :

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget Principal Métropolitain 2021, en section de fonctionnement : sous politique B360, chapitre 65 – nature 657382 – Fonction 67.

Cette proposition mise aux voix est adoptée.

Certifié Conforme,
La Vice-Présidente Déléguée
Santé, ESR,
Recherche médicale,
Economie de la santé

Emmanuelle CHARAFE